

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION

ADMR DE CHAMPAGNAC

Séance du 24 MAI 2018

L'ADMR du Plateau de Champagnac a tenu son Assemblée Générale le 24 mai 2018 à Saignes en parallèle avec l'association ADMR de Saignes.

M. HANNEQUIN Bernard, Président de l'association de Champagnac, s'associe aux remerciements de Mme LEYMONIE, Présidente de l'association de saignes, de la présence des Responsables départementaux, municipaux et associatifs. Un merci particulier envers les Aides à Domicile, les Bénévoles et les usagers qui ont pu se libérer.

➤ Adoption du Procès verbal de l'Assemblée Générale 2016 :

L'assemblée générale 2016 s'est tenue le 2 juin 2017 à Champagnac. Le procès verbal a été transmis aux administrateurs, n'ayant eu aucune remarque à ce jour, il est adopté à l'unanimité.

➤ Rapport d'activités 2017

1. Situation :

L'association de Champagnac dessert 7 communes : Bassignac / Champagnac / Madic / Saint-Pierre / Veyrieres / Ydes / Bort les orgues.

L'équipe est composée de 2 Bénévoles responsables, 6 Bénévoles et 15 salariées.

2. Prestations :

101 clients, 11 884 heures d'interventions à domicile, en augmentation de +0.42% et 80 048 kilomètres parcourus.

L'ensemble de ces prestations concernent pour 84% les personnes âgées, 13% la famille et les personnes handicapées et 3% le service mandataire.

3. Le Personnel :

L'association a embauché 2 CDI. Elle a supporté 1 départ en retraite, 2 démissions, 267 journées d'absences pour maladie, 87 journées d'accident du travail/trajet et validé 5 formations dont une VAE Assistante de Vie.

Approbation du rapport - Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

➤ Rapport Financier (présenté par Mme SEGUIN)

M. HANNEQUIN rappelle que Mme SEGUIN, trésorière bénévole, présente ce rapport pour la 37^{ème} fois et la félicite avec les applaudissements de l'assemblée pour cette exceptionnelle participation.

Compte de résultat :

Charges 2017 : 253 161€ contre 245 133 en 2016

Produits 2017 : 268 532€ contre 243 766 en 2016

Soit un résultat positif de + 15 371€ dont 2184 pour la vie associative.

Approbation du rapport - Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

➤ Rapport moral et orientation

Vie associative :

31 cartes adhérents ont été enregistrées. Un grand merci à ces usagers qui contribuent à la vie associative
Quine 2018 : l'association n'organisera pas de quine par faute de moyens humains.

Réunion de travail : il y en a eu 9, elles permettent de développer l'appartenance associative de l'équipe.

Repas annuel : le repas annuel s'est tenu en mai 2017 à la satisfaction de tous. Avec les départs en retraite prévus en 2018, cette action sera reconduite.

Démarche RVA (rendez vous de l'amitié) : pour des raisons de santé des Bénévoles cette démarche est suspendue provisoirement.

Chèque « KDO » pour les aides à domicile : démarche maintenue tant pour les anniversaires que pour la fin d'année.

Orientations 2018 :

Démarche qualité : poursuite de la démarche au quotidien. Une évaluation externe est prévue en 2018.

Formations : nous poursuivons notre politique de formations afin de muscler notre polyvalence de prestations vis-à-vis des demandes de plus en plus lourdes (présences matin/midi/soir – week-end).

En particulier nous accueillons de nouvelles stagiaires (qui pourraient postuler sur notre association et peut-être des futures embauchées) et je remercie les Aides à domicile tutrices de Champagnac : Mme FLEURET, Mme PLANTIVEAU et Mme VERT pour leur disponibilité et compétences sur le terrain ainsi que leur grand sens du relationnel.

Embauches 2018/2019

A ce jour l'équipe compte 12 Aides à domicile. Au vu de notre charge de travail et des complexités actuelles nous devons envisager l'embauche de deux Aides à domicile (remplacements départs en retraite) et d'un ou deux renforts occasionnels.

Le recrutement est particulièrement difficile malgré des annonces en cours pour appels à candidatures.

Fusion Champagnac/saignes au 1^{er}/01/2019

Confirmation de la fusion des deux associations permettant une mutualisation des moyens tout en conservant la proximité de Champagnac pour le personnel et les usagers.

A ce sujet, M. HANNEQUIN et Mme SEGUIN confirment leur non renouvellement de mandat pour 2019.

Bénévolat

M. HANNEQUIN relance la démarche de bénévolat qui donne un sens à la vie, procure un plaisir à être utile et apporte des compétences au service d'une cause juste et humanitaire.

Approbation du rapport d'orientation – le rapport est adopté à l'unanimité.

➤ Renouvellement des membres du Conseil d'administration :

Le Président et la Trésorière poursuivent leur mandat en 2018 mais souhaitent arrêter en 2019.

1^{er} collège :

-Mme CHARCIAREK ne souhaite pas renouveler son mandat.

-Mme DESA renouvelle son mandat

Mme MOURGUY ne souhaite pas renouveler son mandat.

-Mme VEYRIERES ne souhaite pas renouveler son mandat.

Le 1^{er} collège en 2018 sera donc constitué du Président, de la Trésorière, de Me DESA et M. et Mme ROBERT.

2^{ème} collège :

-Mme FLEURET sollicite un nouveau mandat

-Mme PLANTIVEAU sollicite un nouveau mandat

Remarque : pour 2019 suite à la fusion des deux associations le conseil d'administration sera dissout et un nouveau Président ainsi qu'un nouveau conseil d'administration.

Approbation du renouvellement des membres. Les membres qui ont sollicités le renouvellement de leur mandat ont été élus à l'unanimité.

Pour conclure le Président remercie très vivement l'ensemble de son équipe pour ses qualités de disponibilités, de travail (souvent délicat), ses qualités de cœur auprès de l'ensemble des usagers en retenant que tout le bonheur qui est donné n'a pas de prix.

L'assemblée Générale se termine par le verre de l'amitié.